

# Études & Résultats

DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES

numéro 1000

MARS  
2017  
NUMÉRO  
1000

## La situation sociale vue par les Français : le choc de la crise de 2008 s'estompe

Selon le Baromètre d'opinion de la DREES de 2016, trois quarts des Français s'estiment en bonne santé mais près de la moitié pense que l'état de santé des Français s'est dégradé. Comme en 2015, huit personnes sur dix considèrent que la société est injuste, et neuf sur dix, que la hausse de la pauvreté et de l'exclusion va se poursuivre.

Toutefois, avec l'éloignement de la crise de 2008, le pessimisme des Français vis-à-vis de l'état de la société française s'atténue. Ce constat diffère cependant selon la situation géographique des enquêtés. À l'inverse des habitants de la périphérie des grands pôles urbains, ceux des centres ont une vision plus positive du niveau de cohésion sociale ou du caractère méritocratique de la société.

Par ailleurs, les Français sont moins favorables à une restriction des prestations sociales aux seuls cotisants et un cinquième souhaite la mise en place d'un revenu universel. Malgré ce soutien aux prestations sociales existantes, huit enquêtés sur dix pensent que de nombreuses personnes ne bénéficient pas des droits ou allocations auxquels elles peuvent prétendre, principalement par manque d'information.

*La direction de la publication tient à saluer le travail de l'ensemble des auteurs et contributeurs des mille premiers numéros de la collection Études et Résultats qui vient de fêter ses 18 ans. Ce numéro 1000 illustre la vocation de la DREES, depuis sa création en 1998, d'informer et d'éclairer les politiques publiques sanitaires et sociales.*

**Adrien Papuchon et Étienne Perron-Bailly (DREES)**



Depuis 2000, le Baromètre d'opinion de la DREES (encadré 1) est un outil de référence pour analyser l'opinion des Français sur la santé, la protection sociale, les inégalités, la pauvreté et la cohésion sociale. Il permet également l'étude des divergences d'opinion entre groupes sociaux. La vague 2016 du Baromètre met en évidence des inflexions d'opinion liées à l'éloignement progressif de la crise financière de 2008. Toutefois, l'idée selon laquelle la société est injuste et engendre pauvreté et exclusion persiste. Une opposition nette se dessine entre l'opinion que les Français ont de leur situation personnelle et celle qu'ils portent sur la situation générale.

### Des Français en bonne santé mais inquiets pour celle de leurs concitoyens

En 2016, à l'instar des années précédentes, une grande majorité des personnes interrogées se considèrent en bonne santé (72 %), une personne sur quatre s'estimant même en très bonne santé (graphique 1). Cependant, un moindre optimisme se dégage à propos de l'état de santé de la population dans son ensemble : en 2016, les Français sont désormais plus nombreux à penser que la santé des Français s'est détériorée ces dernières années (44 % contre 36 %)<sup>1</sup>.

1. Entre 2000 et 2011, les personnes qui jugent que l'état de santé des Français s'est amélioré étaient plus nombreuses que celles qui exprimaient un avis contraire. Ces deux opinions se sont équilibrées entre 2011 et 2015, et les avis négatifs sont plus fréquents pour la première fois en 2016.

Cette représentation négative de l'évolution de la santé des Français pourrait expliquer le souhait des personnes interrogées que les efforts pour réduire le déficit de la branche maladie de la Sécurité sociale ne se fassent pas au détriment des assurés. Parmi les huit mesures soumises à ce titre aux enquêtés, ce sont en effet la taxation des fabricants de médicaments ainsi que la limitation des tarifs des professionnels de santé qui recueillent l'approbation la plus large : huit personnes sur dix soutiennent ces orientations (graphique 2).

La deuxième série de mesures la plus populaire consisterait à intervenir sur les pratiques des professionnels de santé : permettre aux infirmiers ou aux pharmaciens d'effectuer certaines tâches à la place des médecins (66 %), modifier les habitudes des médecins pour qu'ils prescrivent moins de médicaments et d'examen (64 %).

Au contraire, la proposition de restreindre les remboursements de certaines prestations rassemble plus d'opposants que de partisans (59 % contre 41 %), en particulier s'il s'agit de réduire la prise en charge des longues maladies, une décision qui ne serait approuvée que par 15 % des enquêtés. La perspective d'augmenter les cotisations sociales, soutenue par seulement une personne sur cinq, est également très impopulaire.

### Un optimisme personnel désormais supérieur à l'immédiat après-crise

À l'image de ce qu'on observe à propos de l'état de santé déclaré, huit personnes sur dix affirment que leur situation personnelle globale est « bonne ». Mais ce sentiment est contrasté selon la catégorie sociale : les ouvriers (72 %) et particulièrement les chômeurs (56 %) se montrent bien moins souvent satisfaits de leur situation. En revanche, les cadres supérieurs et professions libérales (90 %), les professions intermédiaires (91 %) ou les employés (86 %) sont plus nombreux dans ce cas (graphique 3).

Une proportion moindre des personnes interrogées regarde l'avenir avec confiance (58 %). Dans ce cas, une différence apparaît entre les cadres supérieurs et professions libérales – dont les trois quarts se disent optimistes – et les professions

## ENCADRÉ 1

### Le Baromètre DREES

Le Baromètre d'opinion de la DREES suit chaque année depuis 2000 l'opinion des Français sur la santé, sur la protection sociale dans l'ensemble de ses dimensions (assurance maladie, retraite, famille, handicap, dépendance, solidarité, lutte contre la pauvreté et l'exclusion) ainsi que sur les inégalités et la cohésion sociale (depuis 2014).

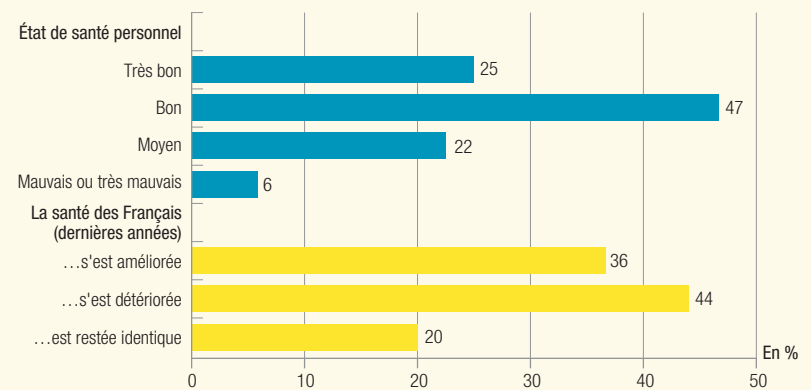
En 2016, 3 038 personnes ont été interrogées en face-à-face d'octobre à décembre par l'institut BVA, à la demande de la DREES. L'échantillon qui en résulte est représentatif de la population française métropolitaine âgée de 18 ans et plus. Il est construit selon la méthode des quotas, par sexe, âge, profession de la personne de référence, après stratification par région et catégorie d'agglomération. Pour des raisons de commodité, les personnes interrogées dans le cadre de ce Baromètre sont désignés ici par le terme « Français ».

#### Précautions d'interprétation des enquêtes d'opinion

Les réponses à une enquête d'opinion sont sensibles à la formulation des questions ou à leur place dans le questionnaire. Elles permettent néanmoins des comparaisons dans le temps et entre catégories de population, mais des différences trop faibles peuvent ne refléter que des imperfections de mesure, en particulier lorsque les analyses portent sur des catégories très minoritaires dans la population.

## GRAPHIQUE 1

### Le jugement des Français sur leur état de santé et sur celui de la population



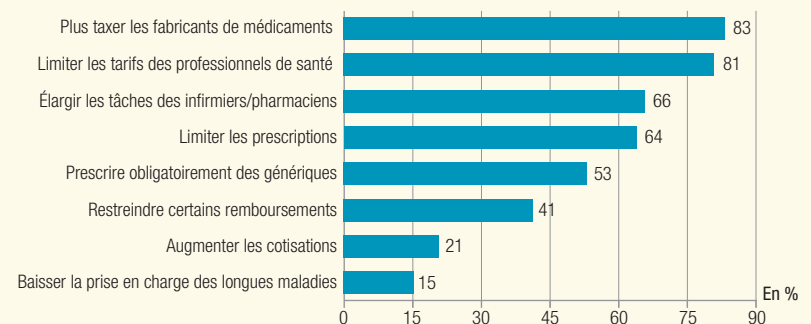
**Lecture** • 44 % des personnes interrogées estiment que l'état de santé des Français s'est détérioré au cours des dernières années.

**Champ** • Individus de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

**Source** • Baromètre d'opinion de la DREES, 2016.

## GRAPHIQUE 2

### Les moyens préconisés par les Français pour réduire le déficit de la branche maladie



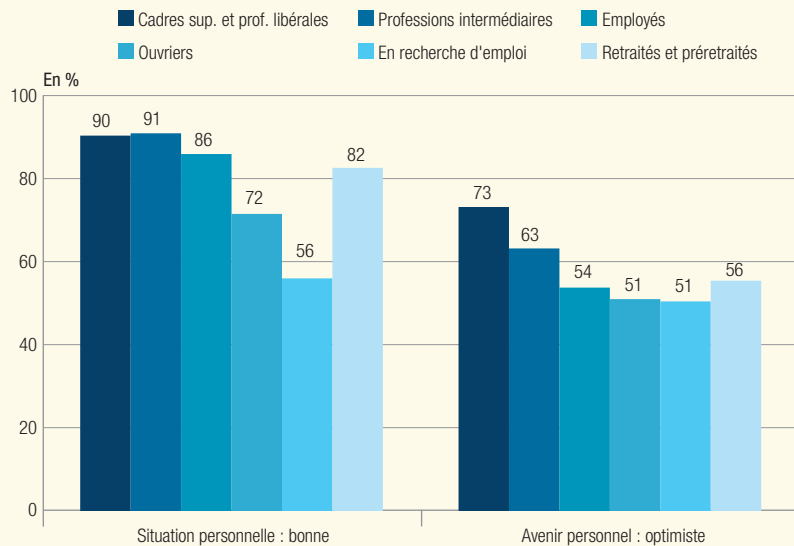
**Lecture** • Pour réduire le déficit de la branche maladie de la sécurité sociale, 83 % des Français se prononcent pour taxer davantage les fabricants de médicaments.

**Champ** • Individus de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

**Source** • Baromètre d'opinion de la DREES, 2016.

### GRAPHIQUE 3

#### La vision des Français sur leur situation personnelle et leur avenir selon le groupe socioprofessionnel



**Note** • Les résultats présentés regroupent dans la même catégorie d'une part les personnes déclarant que leur situation est « assez bonne »/ « très bonne », et d'autre part celles déclarant être « plutôt optimistes » et « très optimistes ».

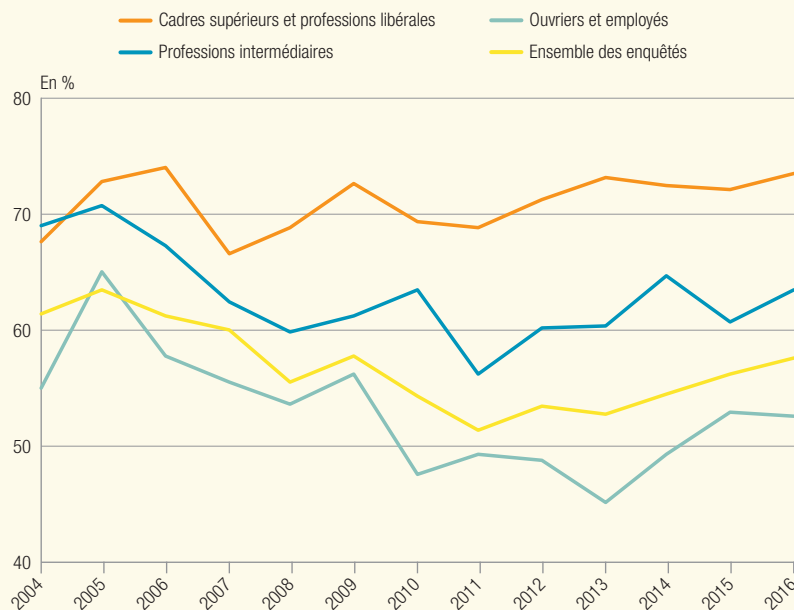
**Lecture** • 51 % des ouvriers disent être optimistes à propos de leur avenir personnel.

**Champ** • Individus de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine (population active)/Retraités et préretraités résidant en France métropolitaine.

**Source** • Baromètre d'opinion de la DREES, 2016.

### GRAPHIQUE 4

#### Évolution du degré d'optimisme selon le groupe socioprofessionnel



**Lecture** • En 2016, 73 % des cadres supérieurs-professions libérales et 53 % des ouvriers-employés étaient optimistes pour leur avenir personnel, tandis que 69 % et 54 % d'entre eux, respectivement, étaient de cet avis en 2008.

**Champ** • Actifs occupés de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine (catégories professionnelles) ; individus de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine (ensemble des enquêtés).

**Source** • Baromètre d'opinion de la DREES, 2004-2016.

intermédiaires, dont seulement les deux tiers ont une vision optimiste de leur avenir personnel. Si la proportion de personnes optimistes est nettement plus faible chez les employés (54 %), les ouvriers et les chômeurs (51 % pour ces deux dernières catégories), les écarts entre actifs occupés et personnes en recherche d'emploi sont moindres que ceux mis en évidence s'agissant de leur situation personnelle actuelle.

Récemment, l'idée que les enquêtés se font de leur avenir s'est améliorée. Entre 2007 et 2011, l'optimisme avait reculé de 60 % à 51 % (graphique 4), conséquence probable de la crise. Néanmoins, avec l'éloignement du choc de 2008, cet effet semble aujourd'hui s'estomper : la proportion des personnes se disant optimistes a augmenté lentement entre 2013 et 2016, passant de 53 % à 58 %. Le pessimisme quant à l'évolution de la pauvreté et de l'exclusion ou des inégalités en général demeure néanmoins partagé par au moins huit personnes sur dix (encadré 2), et ceux qui pensent que la société est juste ou que la cohésion sociale est forte restent minoritaires (encadré 3).

En ce qui concerne l'appréciation de leur propre avenir, l'opinion des ouvriers et des employés a été plus sensible que celle des cadres supérieurs à cette crise – à laquelle ils ont été plus exposés. Le taux de chômage est passé de 8,3 % à 11,9 % chez les ouvriers et employés entre 2008 et 2013, et de 2,8 % à 4,0 % chez les cadres supérieurs (enquête Emploi, INSEE). L'optimisme des cadres supérieurs et des professions libérales est ainsi resté globalement stable entre 2004 et 2016, autour de 70 %. Au contraire, la part de personnes optimistes parmi le groupe des ouvriers et employés a décroché entre 2009 et 2010, reculant de 56 % à 48 %. Après le point bas atteint en 2013 (45 %), elle s'est stabilisée à 53 % depuis 2015, un niveau proche de ceux enregistrés en 2008.

#### Attribuer les prestations sociales aux seuls cotisants : les Français n'y sont plus aussi favorables

Au cours des années précédentes, plusieurs études ont fait état de la baisse

●●●  
 2. En 2014, les cotisations sociales constituaient 62 % des ressources de la protection sociale, la CSG apportant 23 % du total des ressources. Voir fiches 8 et 9 in Beffy M., Roussel R., Solard J., et al. (dir.), 2016.

notable – depuis 2010 – du soutien à l'universalité des allocations familiales, de l'assurance maladie, de l'assurance chômage et du système de retraite (Perron-Bailly E., 2015 ; Grislain-Letrémy C. et Papuchon A., 2017). Un basculement s'opérait dans l'opinion en faveur d'une couverture sociale réservée aux seuls cotisants.

Cette tendance, apparue dans les années qui ont suivi la crise, s'inverse depuis 2015 et ce, quel que soit le domaine de la protection sociale considéré. De 2014 à 2016, la part des enquêtés qui jugent que les allocations ne devraient bénéficier qu'aux cotisants a reculé de 50 % à 41 % pour le chômage et de 44 % à 35 % pour les retraites, alors qu'elle avait augmenté dans les deux cas de 20 points

de pourcentage entre 2010 et 2014 (graphique 5). Parallèlement, la part de ceux qui se prononcent pour une restriction des versements de l'assurance maladie ou des allocations familiales aux seuls cotisants retrouve aussi en 2016 des niveaux proches de ceux enregistrés en 2010. Ces dynamiques convergentes se traduisent par un soutien plus grand à l'attribution de ces prestations à tous sans distinction de catégorie ni de statut social.

Le financement de la Sécurité sociale reste néanmoins une source importante de préoccupation, 74 % des personnes interrogées se déclarant d'accord avec l'idée que le système coûte trop cher à la société (+6 points depuis 2014).

Une question introduite en 2016 aborde le sujet du mode de financement de la

protection sociale : seulement quatre personnes sur dix choisiraient d'en faire reposer les ressources principalement sur les cotisations sociales ou la contribution sociale généralisée (CSG) [graphique 6], qui sont actuellement les principaux pourvoyeurs de ressources du système<sup>2</sup>. Imposer les bénéficiaires des entreprises, via l'impôt sur les sociétés, arrive en deuxième position des modes de financement les plus souvent choisis (23 %), avant la TVA (15 %).

### Le non-recours aux prestations sociales, un phénomène lié à un manque d'information pour 56 % des Français

Il existe en France un grand nombre de prestations qui aident à faire face aux

## ENCADRÉ 2

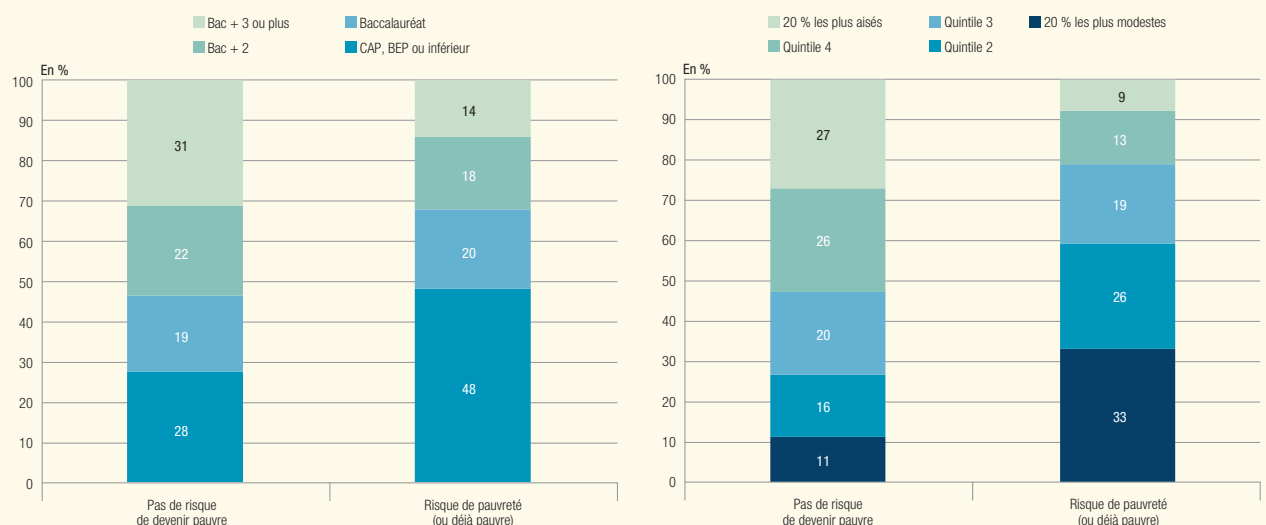
### Une crainte de devenir pauvre et un sentiment de pauvreté répandus chez les chômeurs, mais aussi chez les salariés à temps plein modestes ou peu diplômés

Le sentiment que la pauvreté augmente – et que cette hausse est appelée à se poursuivre – ne provient pas directement d'une menace ressentie pour sa situation personnelle : six personnes sur dix s'estiment en effet à l'abri du risque de pauvreté pour les cinq prochaines années. La peur de tomber dans la pauvreté affecte toutefois particulièrement les chômeurs, dont 58 % se sentent déjà pauvres ou craignent de le devenir.

C'est également le cas d'un actif disposant d'un emploi à temps plein sur trois : l'emploi à temps plein ne protège donc pas systématiquement de la pauvreté ou du risque de pauvreté. Ces actifs qui se sentent exposés à la

pauvreté sont nettement moins diplômés que les autres salariés à temps plein : 48 % ont un diplôme inférieur au niveau CAP-BEP, contre 28 % des autres actifs à temps plein. Un tiers d'entre eux appartiennent aux 20 % des ménages les plus modestes, ce qui n'est le cas que de 11 % de ceux qui se considèrent à l'abri du risque de pauvreté. Enfin, le logement joue également chez ces actifs un rôle important dans la perception de ce risque de pauvreté : 66 % sont locataires (contre 44 % des actifs non concernés par le risque de pauvreté), et 28 % bénéficient des allocations logement (contre 12 % des actifs non concernés par le risque de pauvreté).

#### Part des salariés à temps plein déclarant ou non un risque de pauvreté selon leur niveau d'études et leur niveau de vie



**Notre** • Les personnes qui ne déclarent pas leur revenu ne figurent pas dans le second graphique (18 % de la population étudiée). On sait que les plus aisés ont moins tendance à révéler leur niveau de revenu. Or ces non-répondants s'estiment plus souvent à l'abri du risque de pauvreté que le reste de la population, ce qui va dans le sens des résultats présentés dans ce graphique.

**Lecture** • 33 % des personnes qui se disent déjà pauvres ou craignent de le devenir dans les cinq prochaines années appartiennent aux 20 % de la population qui disposent du niveau de vie le plus faible, alors que ce n'est le cas que de 11 % de ceux qui se sentent à l'abri de ce risque.

**Champ** • Individus de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine et salariés à temps plein.

**Source** • Baromètre d'opinion de la DREES, 2016.

différents risques sociaux (handicap, dépendance, vieillesse, chômage, maladie, précarité, exclusion). Toutefois, certaines personnes ne perçoivent pas les prestations auxquelles

elles ont droit : on parle alors de « non-recours ». C'est notamment le cas du revenu de solidarité active (RSA) : en 2011, une étude de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) esti-

mait que 36 % des personnes éligibles au RSA socle n'en bénéficiaient pas. Ce phénomène de non-recours aux prestations sociales peut avoir plusieurs raisons : manque d'information, démarches trop

### ENCADRÉ 3

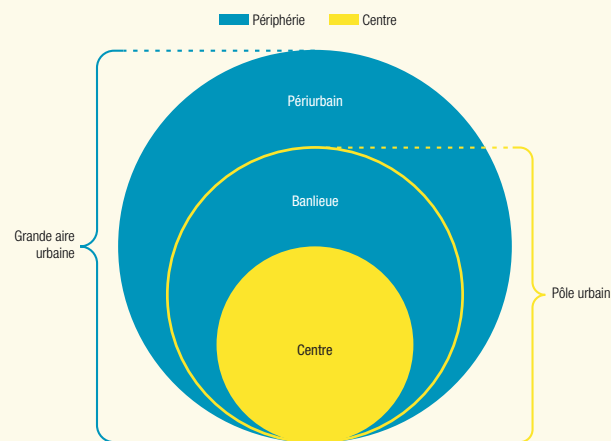
#### Au sein des grandes aires urbaines, de nettes différences de perception de la cohésion sociale entre centres et périphéries

L'idée de zones « périphériques » ou « en marge » est de moins en moins rattachée à la seule banlieue des grandes agglomérations. L'idée qu'il existerait une question sociale propre aux espaces périurbains – plus éloignés des centres, moins intégrés à la mondialisation, moins liés aux secteurs les plus dynamiques de l'économie ou moins bien pourvus en services sanitaires et sociaux – ressort de plus en plus souvent dans le débat public.

Pourtant, au sein des grandes aires urbaines<sup>1</sup>, peu de différences d'opinion apparaissent entre les personnes qui résident dans les zones périurbaines et celles qui vivent en banlieue d'une ville-centre (zones représentées en bleu sur le schéma). En revanche, les avis divergent sensiblement entre les centres et leur périphérie<sup>2</sup> dans son ensemble.

Les habitants des centres des grands pôles sont plus nombreux que ceux qui vivent en périphérie à considérer que la cohésion sociale<sup>3</sup> est plutôt forte dans la société française (31 % contre 21 %) (graphique 11), et que la société française est plutôt juste (23 % contre 17 %). *A contrario*, la proportion de personnes qui estiment que le niveau de protection sociale est insuffisant est plus élevée (+6 points) dans les périphéries que dans les centres des grands pôles. Le fait d'habiter dans un centre plutôt que dans

#### La distinction établie entre espaces centraux et périphériques



D'après l'INSEE, une grande aire urbaine (<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2070>) est constituée d'un pôle urbain de plus de 10 000 emplois et d'un espace périurbain. Le pôle urbain est un ensemble de communes, défini par la continuité du bâti, au sein duquel on peut distinguer des villes-centres (communes les plus importantes du pôle en termes de population) et des banlieues (<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1441>).

L'espace périurbain représente l'ensemble des communes non-contiguës au pôle urbain mais dont au moins 40 % de la population active occupée travaille dans ce dernier. On compare ici les villes-centres à leur périphérie, constituée des banlieues et du périurbain.

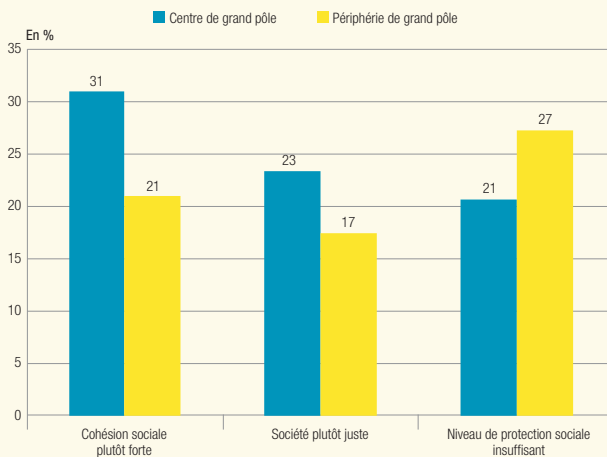
1. L'analyse porte ici sur les grandes aires urbaines, qui représentaient 83 % de la population totale en 2008 en France. Les espaces restants regroupent notamment des centres de pôles moins importants, les couronnes de ces pôles, des villes isolées. En raison de limites imposées par la taille de l'échantillon ainsi que de l'hétérogénéité de cette catégorie, ces espaces sont écartés de l'analyse.  
2. Les différences entre banlieue et périurbain de grand pôle étant inférieures à la marge d'erreur, elles ont été regroupées pour l'analyse dans la catégorie « périphérie de grand pôle ».  
3. Définition soumise aux enquêtés, par rapport à laquelle ils sont amenés à se prononcer : « La cohésion sociale peut être définie comme la force des liens qui unissent les citoyens. C'est la capacité d'une société à associer le bien-être de tous ses membres, en réduisant les inégalités et en évitant la marginalisation ».

sa périphérie influe donc sur l'appréciation du niveau de cohésion sociale, du caractère plus ou moins juste de la société et du degré de protection assurée par la Sécurité sociale. Ce lien persiste lorsqu'on contrôle le sexe, la classe d'âge, le niveau de diplôme et la catégorie socioprofessionnelle des personnes interrogées.

Quel que soit leur lieu de résidence, les personnes qui considèrent que la société est plutôt juste sont plus souvent des hommes, et disposent de diplômes plus élevés. Les cadres supérieurs sont surreprésentés parmi elles, au contraire des ouvriers et des employés. En revanche, l'appréciation du degré de cohésion sociale varie nettement moins en fonction de ces caractéristiques.

Dans les espaces centraux, les personnes qui jugent que la cohésion sociale est forte sont aussi nettement plus optimistes et plus confiantes dans le caractère équitable de l'organisation sociale. Les avis sont beaucoup plus négatifs chez les habitants des espaces périphériques. En effet, 69 % des habitants des centres qui sont satisfaits du niveau de la cohésion sociale sont optimistes à propos de leur avenir personnel et 46 % le sont à propos des générations futures, soit, respectivement, 11 et 16 points de plus que dans les périphéries des grands pôles.

#### Opinion des Français selon leur lieu d'habitation sur la cohésion et la justice sociale et sur le niveau de protection sociale



**Note** • Ce graphique agrège les réponses qui indiquent que la cohésion sociale est « très forte » et « assez forte », ainsi que celles des personnes qui se sont déclarées « pas du tout d'accord » et « plutôt pas d'accord » avec l'idée que « notre système de sécurité sociale fournit un niveau de protection suffisant ».

**Lecture** • 31 % des habitants des centres de grand pôle jugent que la cohésion sociale est plutôt forte, contre 21 % de ceux qui vivent en périphérie d'un grand pôle.

**Champ** • Individus de 18 ans ou plus résidant dans une grande aire urbaine de France métropolitaine.

**Source** • Baromètre d'opinion de la DREES, 2016.



...  
3. Le nombre de personnes en situation de fraude est par définition difficile à estimer. Selon la délégation nationale à la lutte contre la fraude, en 2014, pour la totalité des prestations gérées par les CAF, on comptait 32 828 cas de fraude avérés pour 11 800 000 allocataires.

complexes, justificatifs manquants, refus de dépendre de l'aide sociale...

À l'inverse, certaines personnes bénéficient de prestations alors qu'elles n'y ont pas droit : il peut s'agir soit de fraudes<sup>3</sup>, soit d'indus.

Les enquêtés ont été interrogés sur l'importance de ces deux phénomènes : le non-recours d'une part, la fraude et les indus d'autre part. Huit Français sur dix estiment que « beaucoup de personnes ne bénéficient pas des prestations ou droits auxquels elles peuvent prétendre » et sont donc en situation de non-recours (graphique 7). Près de trois quarts des Français estiment également que « beaucoup de personnes perçoivent des prestations alors qu'elles n'y ont pas droit », et sont donc en situation de fraude ou perçoivent des aides indues.

La réponse varie selon le niveau de diplôme : le non-recours semble être moins répandu dans l'esprit des plus diplômés et des étudiants. Ainsi, 84 % des personnes dont le niveau de diplôme est inférieur au baccalauréat pensent que beaucoup de personnes ne bénéficient pas d'allocations ou de prestations auxquelles elles ont droit, cette part étant de 72 % pour les personnes titulaires d'un Bac +3 ou plus. Les plus diplômés, comme les étudiants, pensent également moins souvent que la fraude est répandue.

Le niveau de vie joue aussi sur l'appréciation de l'importance de ces phénomènes, les plus aisés les jugeant moins répandus. Parmi les bénéficiaires du RSA, la probabilité de déclarer que de nombreuses personnes sont en situation de non-recours ou de fraude est encore plus élevée : respectivement 90 % et 82 % d'entre eux partagent ces opinions, soit une dizaine de points de plus qu'en population générale. De même, les personnes qui déclarent avoir besoin de plus d'aide de la part des pouvoirs publics sont plus enclines à partager ces opinions.

C'est enfin une majorité de Français (60 %) qui estiment à la fois que le non-recours et la fraude sont fréquents. Donc, pour bon nombre de personnes interrogées, les prestations et allocations distribuées n'atteindraient pas complètement leur cible.

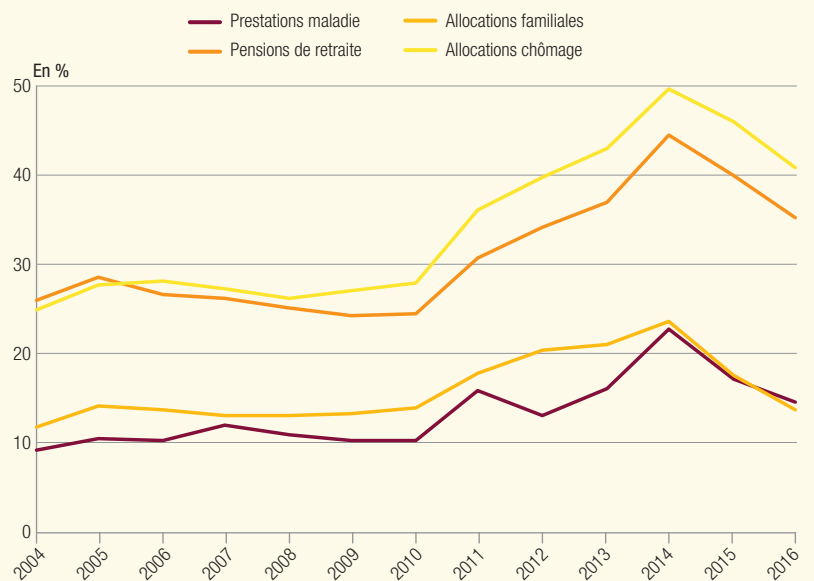
Le non-recours serait dû, pour plus de la moitié des personnes interrogées, à un manque d'information sur les aides ou les organismes (graphique 8), les

moins de 35 ans étant un peu moins enclins à partager cet avis. Les raisons invoquées pour expliquer le non-recours ne diffèrent pas sensi-



## GRAPHIQUE 5

### Le soutien des Français à la restriction des prestations aux seuls cotisants depuis 2004



**Lecture** • En 2016, 15 % des personnes interrogées sont favorables à l'idée d'attribuer les prestations maladie uniquement à ceux qui cotisent.

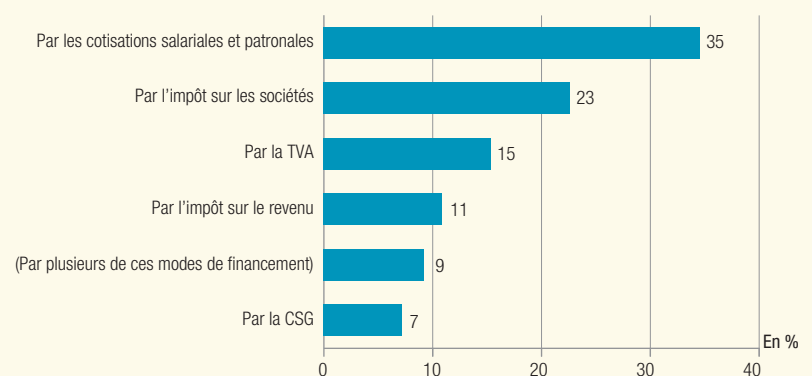
**Champ** • Individus de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

**Source** • Baromètre d'opinion de la DREES, 2004-2016.



## GRAPHIQUE 6

### Les principales sources de financement de la protection sociale souhaitées par les Français



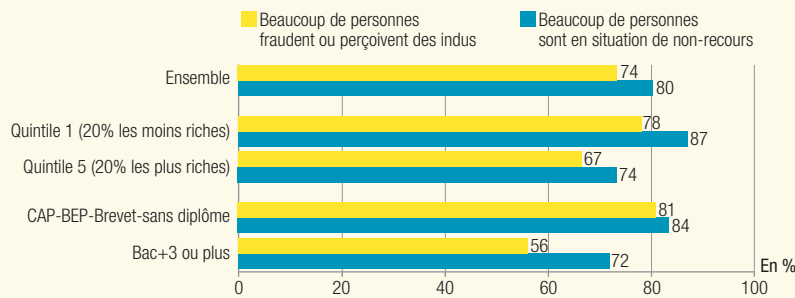
**Lecture** • 23 % des personnes interrogées considèrent que l'impôt sur les sociétés devrait constituer la principale source de financement de la protection sociale.

**Champ** • Individus de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

**Source** • Baromètre d'opinion de la DREES, 2016.

## GRAPHIQUE 7

### Estimation par les Français du nombre de personnes en situation de non-recours ou de fraude en fonction du niveau de vie et de diplôme



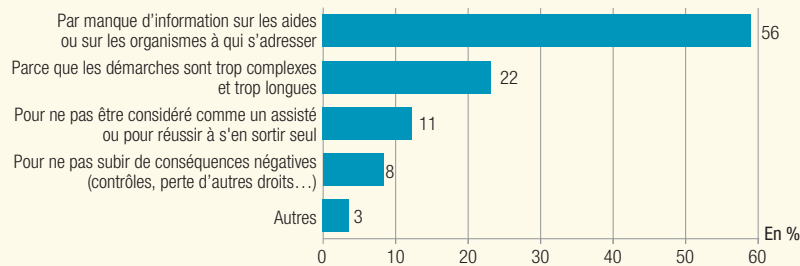
**Lecture** • 84 % des personnes qui disposent d'un CAP, d'un BEP ou d'un niveau d'études moindre sont d'accord avec l'idée que de nombreuses personnes sont en situation de non-recours.

**Champ** • Individus de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

**Source** • Baromètre d'opinion de la DREES, 2016.

## GRAPHIQUE 8

### Les raisons du non-recours aux prestations sociales selon les Français



**Note** • Les personnes interrogées répondaient à la question : « Pour quelle raison principale pensez-vous que certaines personnes ne bénéficient pas des allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels elles peuvent prétendre ? ». Une seule réponse possible.

**Champ** • Individus de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

**Source** • Baromètre d'opinion de la DREES, 2016.

## TABLEAU

### La connaissance par les Français du revenu universel

	En %		
	Connaissance précise	Connaissance approximative	Ne connaît pas
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>33</b>	<b>52</b>
<b>Sexe</b>			
Femmes	11	32	57
Hommes	19	36	45
<b>Âge</b>			
Moins de 50 ans	13	31	56
50 ans et plus	17	36	47
<b>Niveau de vie</b>			
quintile 1 (20% les moins riches)	12	21	67
quintile 5 (20% les plus riches)	24	41	35
<b>Diplôme</b>			
Pas de diplôme	6	17	77
Bac+3 ou plus	31	41	28
<b>Statut professionnel</b>			
Étudiant	21	33	46

**Lecture** • 46 % des étudiants déclarent n'avoir jamais entendu parler du revenu universel.

**Champ** • Individus de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

**Source** • Baromètre d'opinion de la DREES, 2016.

blement d'une catégorie sociale à une autre, y compris lorsqu'on distingue les bénéficiaires d'une prestation<sup>4</sup> des personnes qui n'en perçoivent aucune.

### La moitié des Français connaissent le revenu universel, une minorité le plébiscite

Le revenu universel aurait pour objectif de distribuer à tous et sans contrepartie<sup>5</sup> un montant identique d'aide, quel que soit le statut des individus, qu'ils disposent par ailleurs de revenus faibles ou élevés, qu'ils travaillent ou non.

D'après le Baromètre d'opinion de la DREES de 2016<sup>6</sup>, près de la moitié des Français ont entendu parler du revenu universel et 15 % déclarent en avoir une connaissance précise (tableau). C'est le cas de près de 20 % des hommes interrogés contre seulement 11 % des femmes, un résultat original puisque le phénomène inverse a été observé à propos des principales prestations sociales en vigueur dans le système de protection social français (Papuchon, 2016). Les personnes de 50 ans ou plus déclarent plus souvent connaître le revenu universel, que ce soit « précisément » ou « approximativement ».

De même, les personnes aux niveaux de vie les plus élevés (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> quintiles) ainsi que les plus diplômées déclarent davantage connaître ce dispositif. Toutefois, ce résultat est à interpréter avec prudence car de précédents travaux menés sur le Baromètre ont mis en lumière l'existence d'un biais social, les personnes diplômées ou à niveau de vie élevé avouant moins souvent leur ignorance (Papuchon, 2016).

Une personne interrogée sur cinq est favorable à la mise en place d'un revenu universel sans condition de ressources (graphique 9). Elles sont deux fois plus nombreuses (37 %) à souhaiter une allocation unique réservée aux personnes les plus en difficulté. Toutefois, une majorité relative (44 %) reste attachée au système actuel.

Les personnes interrogées qui disent ne pas connaître le revenu universel sont seulement 13 % à souhaiter sa mise en place, contre 37 % de celles qui déclarent en avoir une connaissance précise.

•••

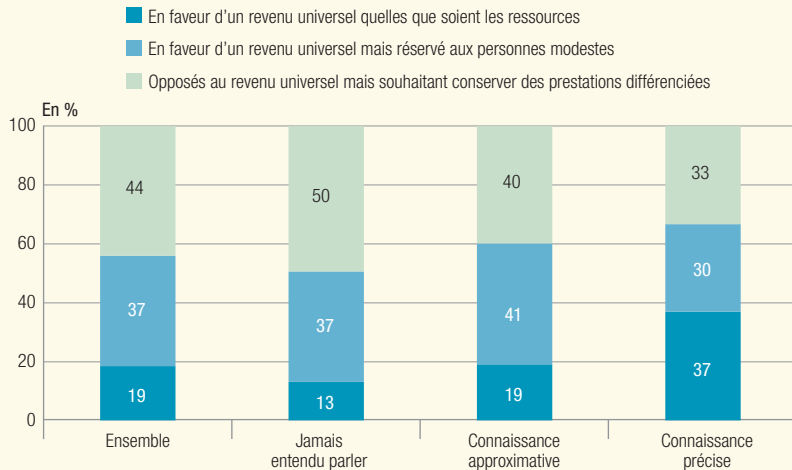
**4.** RSA, prestations familiales, allocations logement, prestations liées au handicap, à l'invalidité ou à la dépendance, bourses d'études.

**5.** Pour recueillir l'opinion des Français sur ce dispositif actuellement inexistant, il a fallu préciser auprès des enquêtés les conditions du dispositif. Il leur a ainsi été indiqué que les prestations sociales actuelles (assurance chômage, RSA, allocations familiales, allocations logement) seraient supprimées mais qu'en revanche, ni les remboursements des frais de santé ni les pensions retraites ne seraient concernés par ces changements.

**6.** La passation du questionnaire a eu lieu entre la mi-octobre et le début du mois de décembre 2016, à un moment où la question du revenu universel était déjà présente dans le débat public. Toutefois, ce débat a pris une ampleur plus importante à partir du mois de janvier 2017, ce qui a pu renforcer la connaissance de ce dispositif par les Français.

GRAPHIQUE 9

L'opinion des Français sur le revenu universel et ses modalités de mise en place



**Lecture** • 33 % des personnes qui disent savoir précisément ce qu'est le revenu universel pensent qu'il ne faut pas de revenu universel et que des prestations différenciées doivent être maintenues.

**Champ** • Individus de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

**Source** • Baromètre d'opinion de la DREES, 2016.

Lorsqu'on interroge l'ensemble des enquêtés sur sa mise en place, plus de la moitié des personnes interrogées souhaitent que le montant du revenu universel soit de 1 000 euros environ, plutôt que d'un montant inférieur<sup>7</sup>. Ce niveau indicatif semble partagé par toutes les catégories de population.

Les enquêtés se sont également prononcés sur les objectifs auxquels devrait répondre le revenu universel. Deux d'entre eux sont privilégiés : établir un niveau de vie garanti pour tous (85 %)<sup>8</sup> et simplifier les démarches administratives (83 %). La baisse des coûts de gestion du système de protection sociale vient en troisième position (71 % d'opinions favorables). Les deux autres objectifs proposés – « permettre de se consacrer à sa vie familiale, associative ou relationnelle » et « distribuer à chacun des montants d'aide identique » – recueillent un assentiment moindre (respectivement 66 % et 64 %).

•••  
**7.** Les enquêtés se prononcent également sur une préférence pour un revenu universel de 500 euros (14 % d'opinions favorables) ou de 750 euros (23 % d'opinions favorables). Les personnes souhaitant répondre un montant inférieur à 500 euros ou supérieur à 1000 ont également été comptabilisées : elles représentent 1 % de l'échantillon dans le premier cas et 3 % dans le second.  
**8.** Sont cités ici la proportion des enquêtés qui se disent plutôt ou tout à fait d'accord avec le fait d'assigner ces objectifs à un revenu universel, s'il était mis en place.

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Beffy M., Roussel R., Solard J. et al** (dir.), 2016, « La protection sociale en France et en Europe en 2014 : Résultats des comptes de la protection sociale - édition 2016 », Collection *Panoramas de la DREES*, DREES.
- **BVA**, 2017, « Principaux résultats du baromètre DREES 2016 », Rapport pour la DREES.
- **Délégation nationale à la lutte contre la fraude (DNLF)**. Lutte contre la fraude, bilan 2014.
- **Domingo P., Pucci M.**, (CNAF) 2011, Le non-recours au RSA et ses motifs. Annexes, Comité national d'évaluation du RSA.
- **Grislain-Létrémy C., Papuchon A.**, 2017, « La diminution du soutien aux transferts universels en France : les conceptions du système de protection sociale ébranlées par la crise de 2008 ? », *Revue française des affaires sociales*, à paraître (numéro de janvier-mars).
- **Papuchon A.**, 2016, « Prestations sociales : les personnes éligibles sont-elles les mieux informées ? », *Études et Résultats*, DREES, n° 954, mars.
- **Perron-Bailly É.**, 2017, « Handicap, dépendance et pauvreté : les Français solidaires des plus vulnérables », *Études et Résultats*, DREES, n° 990, janvier.
- **Perron-Bailly É.**, 2015, « Le système de protection sociale vu par les Français : protecteur mais à réformer », in *Beffy M., Roussel R., Solard J. et al* (dir.), 2015, *La Protection sociale en France et en Europe en 2013*, DREES, p. 171-180.

LA DREES SUR INTERNET

Retrouvez toutes nos publications sur notre site [drees.social-sante.gouv.fr](http://drees.social-sante.gouv.fr)

Retrouvez toutes nos données sur [www.data.drees.sante.gouv.fr](http://www.data.drees.sante.gouv.fr)

Pour recevoir nos avis de parution [drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/avis-de-parution](http://drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/avis-de-parution)

**Directeur de la publication** : Franck von Lennep  
**Responsable d'édition** : Souphaphone Douangara  
**Secrétaires de rédaction** : Sabine Boulanger et Fabienne Brifaut  
**Composition et mise en pages** : Stéphane Jeandet  
**Conception graphique** : Julie Hiet et Philippe Brulin  
**Imprimeur** : Imprimerie centrale de Lens  
**Pour toute information** : [drees-infos@sante.gouv.fr](mailto:drees-infos@sante.gouv.fr)  
Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources •  
ISSN papier 1292-6876 • ISSN électronique 1146-9129 • AIP 0001384